

Référendum Canton de Berne

NON à l'augmentation de l'impôt sur les véhicules routiers

- Deux fois déjà les Bernoises et les Bernois ont dit non à une augmentation des impôts sur les véhicules routiers.
- Chaque année l'impôt sur les véhicules routiers draine plus d'argent dans les caisses du canton. Cela n'empêche pas le gouvernement cantonal de réclamer 40 millions de plus.
- Une fois de plus on ponctionne les automobilistes pour pouvoir distribuer de l'argent. Nous refusons de participer à ce jeu. Nous disons non, non et pour la troisième fois non! Joignez-vous à nous!



Une nouvelle hausse d'impôt sur nos voitures?

NON

Non à 40 millions de plus!

Signez maintenant le référendum cantonal!

– Prière de découper ici, de remplir la partie inférieure et de la renvoyer. Un grand merci! –

www.udc-berne.ch

Le comité référendaire: Coprésidence: Thomas Knutti, député, Weissenburg, Andrea Gschwend-Pieren, députée, Heimiswil. Membres: Werner Moser, député, Landiswil; Mathias Müller, député, Orvin; Etienne Klopfenstein, député, Corgémont.

Les citoyens et citoyennes du canton de Berne signataires demandent, conformément à l'article 62 de la Constitution du 6 juin 1993 du canton de Berne et aux articles 123 et suivants de la loi cantonale du 5 juin 2012 sur les droits politiques, que l'arrêté du Grand Conseil du 16 juin 2021 concernant le projet "Loi sur l'imposition des véhicules routiers (LIV) (modification)", publié dans la Feuille officielle du 7 juillet 2021, soit soumis au peuple.

Échéance du délai référendaire: 7 octobre 2021

NPA:		Commune politique:				
N°	Nom (écrire à la main et si possible en majuscules)	Prénom (écrire à la main et si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse officielle (Rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1.						
2.						
3.						

Seuls les citoyens et citoyennes ayant le droit de vote dans la commune politique mentionnée en tête de liste peuvent apposer leur signature sur la liste ci-dessous. Quiconque signe d'un autre nom que le sien ou falsifie de toute autre manière le résultat de la collecte de signatures est punissable selon l'article 282 du Code pénal.

Remplir complètement ou partiellement la feuille de signatures et la renvoyer immédiatement à: UDC du Canton de Berne, Optingenstrasse 1, 3013 Berne

Veillez laisser en blanc - le comité référendaire se charge de l'attestation des signatures.

Signatures déposées le (date): Le préposé ou la préposée au registre des électeurs de la commune certifie que les (nombre) signataires dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote au niveau cantonal et exercent leurs droits politiques dans la commune susmentionnée.

Sceau:

Lieu: Signature:

Date: Nom du préposé ou de la préposée:

NON à l'augmentation de l'impôt sur les véhicules routiers!



- Cette hausse d'impôt est **injuste**: les personnes à revenu modeste, mais qui ont besoin de leur voiture, ne peuvent pas tout simplement acheter un nouveau véhicule!
- Cette hausse d'impôt approfondit le **fossé entre la ville et la campagne**, car les habitants des campagnes ont souvent besoin d'une voiture.
- Pourquoi les automobilistes devraient-ils **verser de l'argent** qui est ensuite redistribué aux non-automobilistes?
- Les personnes qui ont besoin d'un véhicule à quatre roues motrices ou qui doivent **tracter une remorque** ne peuvent pas se servir d'un véhicule électrique qui est trop faible. Ils sont de surcroît punis par un impôt plus élevé.

Prière
d'affranchir

Merci de renvoyer immédiatement la liste de signatures!

- Je commande des feuilles de signatures supplémentaires:
_____ exemplaires
- Je souhaite soutenir financièrement le référendum.
Veuillez m'envoyer un bulletin de versement.

UDC Canton de Berne IBAN: CH65 0900 0000 3000 2686 3

Nom, prénom _____

Adresse _____

PLZ, Ort _____

Téléphone, courriel _____

SVP Kanton Bern
Optingenstrasse 1
3013 Bern



Des feuilles de signatures supplémentaires peuvent être commandées à:

UDC du canton de Berne, Optingenstrasse 1, 3013 Berne
Tél. 031 336 1626, sekretariat@svp-bern.ch